

## Agenda 21 - Second programme d'actions

**M. l'Adjoint CYPRIANI, Rapporteur** : En France, le concept de développement durable est désormais admis comme un élément incontournable des politiques d'aménagement du territoire. L'agenda 21 est cité dans le cadre de la loi Grenelle 2 comme un projet territorial, le Plan Climat-Energie Territorial, obligatoire à compter du 31 décembre 2012, en constituant le volet climat. Dès 2001, la Ville s'est engagée dans une démarche d'Agenda 21. En 2003, cette démarche a été mutualisée avec la réalisation de la Charte de l'Environnement du Grand Besançon. Cette dynamique Ville-Agglomération a été animée par un même comité de pilotage chargé de donner les orientations et de suivre le processus. Le bilan de cet agenda 21 a été présenté en Conseil Municipal le 15 janvier 2009.

Le second Agenda 21, piloté par la mission Développement durable, s'inscrit dans la continuité du précédent. Ce programme d'actions est co-élaboré avec celui du Grand Besançon afin de poursuivre en commun les efforts déjà engagés. Les actions proposées émanent d'une large concertation qui s'est déroulée de septembre 2009 à juin 2010. Le territoire bisontin a été mobilisé au travers d'ateliers. Ces derniers ont eu pour fonction de sensibiliser la population, d'identifier les nouveaux enjeux et les actions à conduire pour les années à venir. Ces ateliers se sont adressés au grand public, aux Conseils Consultatifs d'Habitants, au Conseil des Sages, au Conseil Bisontin des Jeunes, aux acteurs socio-économiques et aux différents services de la Ville, du CCAS et du Grand Besançon. Les ateliers avaient pour thématique :

- la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations et la coopération internationale
- le soutien aux filières environnementales et à l'économie sociale.

Il a été fait appel à un prestataire extérieur pour l'animation des ateliers grand public, des Conseils Consultatifs des Habitants et des acteurs socio-économiques ainsi que pour la rédaction d'une synthèse des propositions ainsi collectées. 458 personnes y ont participé. En parallèle, des boîtes à suggestions dans les lieux publics et sur le site internet ont permis de recueillir d'autres propositions.

Les actions proposées ont été ensuite analysées afin de juger de leur faisabilité technique, financière et de leur conformité avec les objectifs de la Ville. Par ailleurs, une grande majorité des actions du premier Agenda 21 trouvent une traduction dans le nouveau programme (sauf celles très spécifiques et réalisées) pour permettre leur démarrage ou leur continuité dans une forme adaptée.

L'Agenda 21 est un outil d'évaluation et d'amélioration continue de l'action municipale et de la participation des citoyens. Il est également un outil pour présenter nos projets et ceux qui les font vivre, les acteurs de la vie locale impliqués dans cette démarche. Aussi, si le premier agenda a permis à la collectivité de se mobiliser en interne, le deuxième agenda 21 s'ouvre sur le territoire en insérant des actions de partenaires extérieurs. Certains acteurs, directement concernés par le Plan Climat Energie Territorial, figureront dans le document du PCET finalisé (Echéance début 2011).

Les services seront appelés à se mobiliser pour démarrer la mise en œuvre des actions arrêtées. A l'issue de cette phase, un document finalisé sera établi comportant les indicateurs de suivi. Les modalités de l'évaluation de l'Agenda 21 sont à définir. Les Conseils Consultatifs d'Habitants ont exprimé le souhait d'y participer.

La Ville et le Grand Besançon ont souhaité retenir des actions reposant sur deux ou trois piliers (Economique, social et environnemental) en privilégiant autant que faire se peut le pilier environnemental, des actions nouvelles, innovantes, fortes et structurantes. L'architecture initiale de l'Agenda 21 est maintenue et ces actions sont réparties selon les 3 objectifs initiaux :

- réduire les émissions de Gaz à effet de serre.

Le Plan Climat Energie Territorial alimente en partie ce volet.

- préserver les ressources naturelles, valoriser les ressources locales
- agir solidairement.

Pour une meilleure lisibilité, ces 3 axes principaux ont été déclinés en 15 volets thématiques et 62 actions :

Axe	Volet	Action
1	<b>Le Plan Climat Energie Territorial</b>	Elaborer un Plan Climat Energie et des Outils de suivi
		Adapter le territoire au changement climatique
	<b>Le bâti résidentiel et tertiaire, l'urbanisme et la voirie</b>	Réduire les consommations énergétiques
		Développer les énergies renouvelables
		Optimiser le patrimoine communal
		Viser la performance environnementale
		Réhabiliter le bâti existant
		Développer des moyens de production de chauffage performants
	<b>Les déplacements</b>	Repenser les schémas de desserte
		Développer l'intermodalité
		Améliorer la sécurité
		Agir sur le stationnement
		Favoriser le vélo
		Gérer les livraisons
		Modifier les modes de déplacement des salariés

Axe	Volet	Action
<b>2</b>	<b>L'eau</b>	Poursuivre et développer le programme d'actions en faveur du bassin versant d'Arcier
		Limiter les rejets directs dans le milieu
		Effectuer une étude globale du réaménagement de la station d'épuration
		Préserver la qualité de l'eau
		Aménager des sites aquatiques
		Développer la récupération d'eau
		Agir sur la gestion des consommations
		Viser des aménagements économes
	<b>Les espaces naturels</b>	Renforcer les connaissances sur le milieu
		Favoriser la biodiversité
		Aider à la conservation d'espèces
		Valoriser les espaces
		Sensibiliser les habitants
	<b>Les espaces agricoles</b>	Poursuivre et développer le programme Sauge en faveur de l'agriculture périurbaine
	<b>Les espaces verts</b>	Créer de nouveaux espaces verts
		Sensibiliser et former les acteurs sur l'aménagement des espaces verts
	<b>Les déchets</b>	Mettre en place la redevance incitative
		Etablir un bilan de l'expérimentation couches lavables
		Améliorer la gestion des déchets dans nos collectivités
		Mieux valoriser les déchets
		Valoriser la fraction organique pour répondre aux enjeux du Grenelle
		Sensibiliser au tri et à la réduction des déchets
	<b>L'air</b>	Améliorer la qualité de l'air
	<b>Le bruit</b>	Mettre en place les actions identifiées dans le plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE)

Axe	Volet	Action
3	<b>La sensibilisation, la formation et l'éducation au Développement Durable</b>	Construire un programme d'éducation au DD sur le territoire
		Elaborer un programme de communication en faveur du DD sur le territoire
		Mettre en place un plan de formation pour les agents
		Favoriser les échanges et les savoirs faire entre les acteurs du territoire
	<b>Le développement responsable</b>	Développer l'éco exemplarité dans la commande publique
		Engager une démarche qualité
	<b>L'insertion et la solidarité</b>	Gérer les emplois et compétences pour lutter contre les exclusions
		Faire du DD un levier de développement stratégique pour le CHAT
		Lutter contre les exclusions en soutenant l'ADAPEI
		Promouvoir le dispositif SOL
		Elaborer un programme de lutte contre la précarité énergétique
		Instaurer un plan de lutte contre la précarité des jeunes bisonnins
		Favoriser les projets en faveur du DD dans le cadre du CUCS
		Mener des actions de solidarité intergénérationnelle et de luttés contre l'isolement
		Renforcer la solidarité sur et au-delà du territoire
		Promouvoir l'habitat partagé
	<b>L'attractivité du territoire</b>	Favoriser un tourisme durable
		Développer le tourisme participatif
		Bâtir des pôles de compétitivité
	<b>La participation de tous</b>	Mobiliser les instances participatives
		Mobiliser les habitants
		Mobiliser les communes
		Mobiliser les partenaires

Ces 62 actions sont subdivisées en 277 sous actions portées par ATMO, le SYBERT, la Ville, le CCAS ou le Grand Besançon.

121 sous actions sont portées par la Ville et 43 sous actions en co-portage Ville de Besançon/Grand Besançon (cf. liste en fin du rapport).

Après l'adoption en Conseil Municipal du programme d'actions, il s'agira de mettre en place ces actions et de les porter à la connaissance du public.

La campagne de communication globale autour de l'Agenda 21 pourrait être la suivante :

- Un temps de restitution publique

Ce temps permettrait une présentation du programme d'actions retenu pour faire suite à la concertation publique.

- Une campagne à destination du grand public

Elle pourrait s'appuyer en partie sur les Familles actives pour le climat, et leur retour d'expérience. Agissant en qualité de familles grand bisontines type et engagées dans l'Agenda 21 et le Plan Climat Energie Territorial, elles pourront convaincre les autres que le développement durable et notamment les économies d'énergie, c'est facile et ainsi faire progressivement évoluer les comportements des Bisontins.

Axe	Volet	N° action	Action (X Ville - <input checked="" type="checkbox"/> Grand Besançon/Ville)	Etat des lieux	Echéance	
1	Le Plan Climat Energie Territorial	1.A.01	<b>Elaborer un Plan Climat Energie et des Outils de suivi</b>	E	2011	
			<input checked="" type="checkbox"/> Elaborer un PCET et répondre aux objectifs de la convention des maires pour aller au-delà des 3x20 <input checked="" type="checkbox"/> Conserver le label Cit'ergie pour la Ville	E		
		1.A.02	<b>Adapter le territoire au changement climatique</b>			
		1.B.01	<b>Réduire les consommations énergétiques</b>	E	2013 2013	
		1.B.02	<b>Développer les énergies renouvelables</b>		2012 2010	
		1.B.03	<b>Optimiser le patrimoine communal</b>	E	2011	
	Le bâti résidentiel et tertiaire, l'urbanisme et la voirie	1.B.04	<b>Viser la performance environnementale</b>	E E	2010 2011	
			<input checked="" type="checkbox"/> Conditionner les garanties d'emprunts et subventions à une performance énergétique BBC pour le neuf et catégorie B pour la rénovation des logements pour les promoteurs et bailleurs <input checked="" type="checkbox"/> Utiliser les approches de performance environnementale et "basse énergie" dans les constructions publiques <input checked="" type="checkbox"/> Développer systématiquement l'approche environnementale de l'urbanisme dans les projets ou opérations d'aménagement importants <input checked="" type="checkbox"/> Elaborer un référentiel de qualité environnementale dans le cadre des constructions neuves et réhabilitations <input checked="" type="checkbox"/> Dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine, viser une performance énergétique de la construction neuve et des réhabilitations au niveau BBC <input checked="" type="checkbox"/> Anticiper la réglementation en imposant des normes BBC pour les constructions en zone A.U. au P.L.U. <input checked="" type="checkbox"/> Reconstruire la résidence sociale du CCAS le Forum comprenant 117 logements sur un niveau BBC <input checked="" type="checkbox"/> Favoriser les constructions à énergie positive à Besançon <input checked="" type="checkbox"/> Former les techniciens des collectivités à la performance énergétique	E	2010 2012	

Axe	Volet	N° action	Action (X Ville - <input checked="" type="checkbox"/> Grand Besançon/Ville)	Etat des lieux	Echéance
1	Le bâti résidentiel et tertiaire, l'urbanisme et la voirie	1.B.05	<b>Réhabiliter le bâti existant</b> <input checked="" type="checkbox"/> Réhabiliter des bâtiments avec un objectif de performance C ou B	E	2011
		1.B.06	<b>Développer des moyens de production de chauffage performants</b> <input checked="" type="checkbox"/> Améliorer la performance des systèmes de chauffage (condensation, variation) et ventilation (double flux)		
		1.C.01	<b>Repenser les schémas de desserte</b>		
		1.C.02	<b>Développer l'intermodalité</b>		
		1.C.03	<b>Améliorer la sécurité</b> <input checked="" type="checkbox"/> Aménager des itinéraires cyclables sécurisés (à raison de 5 km/an hors zones de rencontre côté Ville) <input checked="" type="checkbox"/> Développer les zones de rencontre au centre-ville <input checked="" type="checkbox"/> Distribuer des lampes à led pour vélos	E E NE	2012 2011
		1.C.04	<b>Agir sur le stationnement</b>		
	Les déplacements	1.C.05	<b>Favoriser le vélo</b> <input checked="" type="checkbox"/> Augmenter de 40 places supplémentaires la part des parcs à vélos / arceaux sur les lieux de travail excentrés des agents municipaux, devant les écoles <input checked="" type="checkbox"/> Disposer d'un parking à vélo itinérant pour les manifestations <input checked="" type="checkbox"/> Aider à l'acquisition de vélo à assistance électrique <input checked="" type="checkbox"/> Conforter le système Vélocité	E	2013 2010 2011 2013
		1.C.06	<b>Gérer les livraisons</b> <input checked="" type="checkbox"/> Mettre en place une plateforme livraison pour le CV avec livraison en petit véhicule électrique ou vélos	E	
		1.C.07	<b>Modifier les modes de déplacement des salariés</b> <input checked="" type="checkbox"/> Maintenir l'animation autour du Plan de Déplacement Entreprise de la Ville <input checked="" type="checkbox"/> Développer le Plan de Déplacement des Etablissements scolaires de Besançon avec l'opération « Marchons vers l'Ecole » avec un PDS/an <input checked="" type="checkbox"/> Optimiser l'utilisation du pool automobile et étudier la possibilité de réduire le pool de véhicules légers <input checked="" type="checkbox"/> Diminuer la flotte automobile du CCAS <input checked="" type="checkbox"/> Créer un pôle de compétences sur la conduite rationnelle	NE E E E	2010 2011 2010

Axe	Volet	N° action	Action (X Ville - <input checked="" type="checkbox"/> Grand Besançon/Ville)	Etat des lieux	Echéance		
2		2.A.01	<b>Poursuivre et développer le programme d'actions en faveur du bassin versant d'Arcier</b>	E	2013		
			<ul style="list-style-type: none"> <li>X <input checked="" type="checkbox"/> Poursuivre le programme d'appui auprès des agriculteurs, des communes et des jardiniers et inciter à pratiquer le zéro pesticide</li> <li>X <input checked="" type="checkbox"/> Développer l'agriculture biologique dans le bassin d'alimentation de la source d'Arcier - Sensibiliser et convertir les agriculteurs à la filière bio - Structurer la filière</li> </ul>	E	2013		
		2.A.02	<b>Limiter les rejets directs dans le milieu</b>				
			<ul style="list-style-type: none"> <li>X <input checked="" type="checkbox"/> Inciter aux méthodes alternatives pour limiter les rejets d'eaux pluviales dans le réseau (infiltrations)</li> <li>X <input checked="" type="checkbox"/> Limiter l'imperméabilisation dans les projets d'aménagement et fournir des prescriptions dans les zones à urbaniser</li> </ul>	E	2010		
		2.A.03		<b>Effectuer une étude globale du réaménagement de la station d'épuration</b>			
				<ul style="list-style-type: none"> <li>X <input checked="" type="checkbox"/> Mettre en place un schéma directeur des boues dans le cadre d'une démarche DD</li> <li>X <input checked="" type="checkbox"/> Diminuer les matières toxiques et sécuriser les boues de Port Douvot</li> <li>X <input checked="" type="checkbox"/> Accroître la valorisation du biogaz de la station d'épuration de Port Douvot</li> <li>X <input checked="" type="checkbox"/> Réaliser une étude écologique du site et mettre en place une ou plusieurs actions phares dans ce domaine (entretien différencié des espaces, nichoirs à chauve-souris, favoriser l'habitat d'espèces protégées...)</li> </ul>	E	2010	
				E	2010		
				E	2015		
				E	2013		
L'eau		2.A.04	<b>Mettre en place un plan de déneigement limitant l'impact sur l'environnement</b>				
			<ul style="list-style-type: none"> <li>X <input checked="" type="checkbox"/> Mettre en place un plan de déneigement restreignant l'usage du sel et limitant son dosage "saler moins, saler mieux" et par la recherche de solutions alternatives</li> <li>X <input checked="" type="checkbox"/> Mettre en place un plan de désherbage communal permettant une gestion différenciée de l'ensemble des espaces urbains</li> </ul>	E	2011		
		2.A.05	<b>Aménager des sites aquatiques</b>				
			<ul style="list-style-type: none"> <li>X <input checked="" type="checkbox"/> Réaliser une passe à poissons dans le cadre du confortement de l'ouvrage et de l'adaptation de la prise d'eau de Chenecey</li> <li>X <input checked="" type="checkbox"/> Mettre en valeur la source et le ruisseau de la Mouillère - Sensibilisation du public au karst</li> <li>X <input checked="" type="checkbox"/> Réouvrir et renaturer des zones humides disparues - Utiliser des semis et plantations d'espèces locales naturelles et non invasives</li> </ul>	E	2011		
				NE			
				NE			
		2.A.06	<b>Développer la récupération d'eau</b>				
			<ul style="list-style-type: none"> <li>X <input checked="" type="checkbox"/> Développer la récupération d'eau pluviale sur les bâtiments pour un usage domestique ou pour les espaces verts - A intégrer dans les recommandations pour les permis de construire</li> <li>X <input checked="" type="checkbox"/> Poursuivre l'incitation des biontins à s'équiper de cuves pour récupérer les eaux pluviales pour l'arrosage</li> <li>X <input checked="" type="checkbox"/> Etudier l'opportunité d'utiliser l'eau de renouvellement des piscines ou l'eau épurée de la STEP pour le nettoyage des rues ou récupérer des eaux pluviales</li> </ul>	E	2011		
					E	2013	
					NE	2011	



Axe	Volet	N° action	Action (X Ville - <input checked="" type="checkbox"/> Grand Besançon/Ville)	Etat des lieux	Echéance
2	L'eau	2.A.07	<b>Agir sur la gestion des consommations</b> <input checked="" type="checkbox"/> Mettre en œuvre la sectorisation du réseau d'eau potable et autres techniques pour limiter les pertes <input checked="" type="checkbox"/> Proposer une modification du système de tarification de l'eau pour assurer la satisfaction des besoins fondamentaux et limiter la consommation générée par les plus gros consommateurs	E	2010 2013
		2.A.08	<b>Viser des aménagements économes</b> <input checked="" type="checkbox"/> Installer des dispositifs économes en eau lors de constructions neuves <input checked="" type="checkbox"/> Développer les toilettes sèches dans les manifestations et lieux de visite <input checked="" type="checkbox"/> Sensibiliser les habitants à la réduction des consommations d'eau	E	2011 2011
		2.B.01	<b>Renforcer les connaissances sur le milieu</b> <input checked="" type="checkbox"/> Poursuivre l'inventaire du patrimoine naturel et des habitats urbains <input checked="" type="checkbox"/> Identifier les corridors écologiques et repérer les axes potentiels pour une transcription ultérieure au P.L.U. <input checked="" type="checkbox"/> Mettre en place des bilans sectoriels faune/flore	E E E	
		2.B.02	<b>Favoriser la biodiversité</b> <input checked="" type="checkbox"/> Développer la flore indigène pour créer des habitats pour la petite faune	E	
	Les espaces naturels	2.B.03	<b>Aider à la conservation d'espèces</b> <input checked="" type="checkbox"/> Aider à la conservation in et ex situ du Grand hapalémur ou "panda de Madagascar" et du propithèque couronné <input checked="" type="checkbox"/> Aider à la conservation in situ et ex situ d'écrevisses à pattes blanches sur des populations menacées par des travaux autoroutiers (A89) <input checked="" type="checkbox"/> Aider à la conservation in situ et ex situ de l'Apron du Rhône pour les besoins (présentation, introduction...) du futur Plan National d'Action de l'Apron	E E E	2013 2013 2013
		2.B.04	<b>Valoriser les espaces</b> <input checked="" type="checkbox"/> Poursuivre la mise en place de chantiers d'insertion sur les collines <input checked="" type="checkbox"/> Intégrer la question des espèces invasives dans les chantiers	E	
		2.B.05	<b>Sensibiliser les habitants</b> <input checked="" type="checkbox"/> Mettre en place des actions de communication pour sensibiliser les habitants aux modes de gestion <input checked="" type="checkbox"/> Mettre en place un processus participatif pour suivre des bio-indicateurs de type Programme Vigie-nature	NE NE	

Axe	Volet	N° action	Action (X Ville - <input checked="" type="checkbox"/> Grand Besançon/Ville)	Etat des lieux	Echéance
2	Les espaces agricoles	2.C.01	<p><b>Poursuivre et développer le programme Sauge en faveur de l'agriculture périurbaine</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Développer les circuits courts de commercialisation</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Conserver des zones agricoles identifiées et développer une politique d'acquisition foncière favorisant des projets sur le territoire</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Développer des jardins potagers dans les écoles et les crèches</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Faire participer les habitants et les scolaires dans le cadre de projets d'aménagement à la plantation d'espèces végétales</li> </ul>	E	2012
			<p><b>Créer de nouveaux espaces verts</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Créer de nouveaux espaces verts publics dans les quartiers</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Soutenir les projets de création de vergers sur des terrains municipaux via une convention avec des associations</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Poursuivre la réintroduction d'espèces locales ou anciennes dans les vergers en lien avec des activités pédagogiques scolaires ou à destination du grand public</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Recréer un jardin botanique</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Encourager le fleurissement des balcons au moyen d'une diversité d'espèces locales ou anciennes et en promouvant des techniques alternatives</li> </ul>	E	Annuel
	Les espaces verts	2.D.02	<p><b>Sensibiliser et former les acteurs sur l'aménagement des espaces verts</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Intensifier la formation aux nouvelles pratiques de jardinage et de culture aux particuliers</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Sensibiliser les communes, les agriculteurs, les jardiniers amateurs à réduire, voire supprimer, leur consommation de pesticides</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Sensibiliser les particuliers aux démarches en faveur de la biodiversité</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Intégrer un cahier des charges pour les jardins dans les zones constructibles en ZAC et émettre des recommandations à destination des habitants</li> </ul>	E	
			<p><b>Mettre en place la redevance incitative</b></p>		
	Les déchets	2.E.02	<p><b>Etendre l'utilisation des couches lavables</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Poursuivre l'expérimentation des couches lavables à la crèche Ile de France et étendre en cas de bilan positif</li> </ul>	E	2011
			<p><b>Améliorer la gestion des déchets dans nos collectivités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Développer l'usage de gobelets réutilisables dans les manifestations de la Ville et de ses partenaires associatifs</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Etablir un état des lieux des déchets et un plan de réduction interne à la Ville</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Etendre le tri sélectif à toutes les structures municipales</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Œuvrer pour un meilleur tri des déchets ramassés par la voirie (verre, feuilles balayées...)</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Donner une seconde vie aux accumulateurs et batteries employés par les collectivités</li> </ul>	E	2011 2011 2013 2012 2010

Axe	Volet	N° action	Action (X Ville - <input checked="" type="checkbox"/> Grand Besançon/Ville)	Etat des lieux	Echéance	
2	Les déchets	2.E.04	Mieux valoriser les déchets			
		2.E.05	Valoriser la fraction organique pour répondre aux enjeux du Grenelle X <input checked="" type="checkbox"/> Etudier la possibilité de collecter les déchets organiques dans la restauration scolaire de la Ville	NE		
		2.E.07	Sensibiliser au tri et à la réduction des déchets			
	L'air	2.F.01	Améliorer la qualité de l'air X <input checked="" type="checkbox"/> En sus de l'alerte électronique, développer une information sur la qualité de l'air via le téléphone portable X <input checked="" type="checkbox"/> Mettre en place une surveillance des niveaux de rayonnements électromagnétiques en réponse des demandes des citoyens	E	2012 2010	
		2.G.01	Mettre en place les actions identifiées dans le plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) X <input checked="" type="checkbox"/> Limiter, voire supprimer, les outillages bruyants (balayeuses, souffleuses...)	E		
	3	La sensibilisation, la formation et l'éducation au Développement Durable	3.A.01	Construire un programme d'éducation au DD sur le territoire X <input checked="" type="checkbox"/> Développer des actions en s'appuyant sur les structures existantes (Maisons de quartier, centres sociaux) X <input checked="" type="checkbox"/> Déployer l'Université citoyenne le plus largement possible dans la population pour coconstruire un projet d'éducation et d'émancipation <input checked="" type="checkbox"/> Augmenter le nombre d'animateurs et redéployer le partenariat avec les associations X <input checked="" type="checkbox"/> Créer une extension de la Petite Ecole dans la Forêt intégrant de la qualité environnementale pour augmenter la surface d'accueil et accroître les animations <input checked="" type="checkbox"/> Construire des outils de sensibilisation à l'éco mobilité X <input checked="" type="checkbox"/> Poursuivre les formations internet dans les cyberbases pour les non initiés et mettre en place un plan de formation pour les agents pour lutter contre la fracture numérique <input checked="" type="checkbox"/> Moduler les subventions du Grand Besançon et de la Ville en fonction de critères DD lors de la tenue de manifestations éco responsables X <input checked="" type="checkbox"/> Mettre en œuvre la charte commerce éco-citoyen pour les artisans et commerçants - Objectif de 90 commerçants engagés en 2013 X <input checked="" type="checkbox"/> Organiser des retours d'expérience sur les réalisations d'autres quartiers, ou d'autres collectivités - Développer des échanges techniques avec Freiburg X <input checked="" type="checkbox"/> Organiser des sorties pédagogiques X <input checked="" type="checkbox"/> Elaborer un guide de suivi des travaux et d'utilisation ainsi que des panneaux d'information pour les bâtiments municipaux <input checked="" type="checkbox"/> Mettre en place un projet expérimental pour agir sur les jets de déchets, la sécurité et la salubrité dans un quartier en réunissant les bailleurs sociaux et les collectivités <input checked="" type="checkbox"/> Organiser des concours, challenge sur des dispositifs du quotidien pour mobiliser les agents (Ex : Challenge sur économies d'énergie)	E E E E E E E E E E E	2010 2013 2010 2011 2013 2010

Axe	Volet	N° action	Action (X Ville - <input checked="" type="checkbox"/> Grand Besançon/Ville)	Etat des lieux	Echéance			
3	La sensibilisation, la formation et l'éducation au Développement Durable	3.A.02	<b>Elaborer un programme de communication en faveur du DD sur le territoire</b>	NE	2012			
			<input checked="" type="checkbox"/> Construction d'un plan communication en faveur des changements de comportement <input checked="" type="checkbox"/> Informer les citoyens sur les guides de l'achat éco responsable sur les labels existants					
		3.A.03	<b>Mettre en place un plan de formation pour les agents</b>	E	2012			
			<input checked="" type="checkbox"/> Intégrer le développement durable dans chaque application métier					
		3.A.04	<b>Mettre en place un plan de formation pour les partenaires extérieurs</b>					
3.A.05	<b>Favoriser les échanges et les savoirs faire entre les acteurs du territoire</b>							
3	Le développement responsable	3.B.01	<b>Développer l'éco exemplarité dans la commande publique</b>	E	2011			
			<input checked="" type="checkbox"/> Créer un club des acheteurs à la politique des achats éco responsables, renforcer les clauses environnementales <input checked="" type="checkbox"/> Etendre les clauses d'insertion sociales à tous les services au-delà des marchés de travaux <input checked="" type="checkbox"/> Accroître l'utilisation du bois noble régional, bois certifié dans la construction des bâtiments publics <input checked="" type="checkbox"/> Introduire de l'éco mobilier certifié, meubles en cartons... <input checked="" type="checkbox"/> Labelliser l'imprimerie municipale FSC et obtenir la marque Imprim'vert <input checked="" type="checkbox"/> Accroître la dématérialisation dans les collectivités <input checked="" type="checkbox"/> Accroître l'utilisation du papier recyclé <input checked="" type="checkbox"/> Renouveler et diminuer les moyens d'impression du CCAS (fonction recto-verso, mutualisation) <input checked="" type="checkbox"/> Développer l'utilisation d'enrobés tièdes <input checked="" type="checkbox"/> Privilégier l'achat de matériel d'entretien des espaces verts à bon bilan écologique et préservant la biodiversité <input checked="" type="checkbox"/> Accroître la part de produits labellisés et bio dans les produits d'entretien <input checked="" type="checkbox"/> Introduire plus de produits locaux et bio dans les approvisionnements de la cuisine centrale <input checked="" type="checkbox"/> Accroître la part de produits éco responsables dans les objets promotionnels de la Ville <input checked="" type="checkbox"/> Rendre éco responsable nos manifestations					
			3.B.02			<b>Engager une démarche de qualité</b>	E	2011
			<input checked="" type="checkbox"/> Obtenir le label jardins écologiques via Plante et cité <input checked="" type="checkbox"/> Créer un observatoire de l'efficacité du développement durable sur le territoire			E	2011	

Axe	Volet	N° action	Action (X Ville - <input checked="" type="checkbox"/> Grand Besançon/Ville)	Etat des lieux	Echéance
3	Le développement responsable	3.C.01	<b>Gérer les emplois et compétences pour lutter contre les exclusions</b> <input checked="" type="checkbox"/> Valoriser la charte de la diversité au travers d'une expérimentation <input checked="" type="checkbox"/> Lutter contre la précarité de l'emploi en diminuant les temps incomplets ou en favorisant les entreprises d'insertion <input checked="" type="checkbox"/> Lutter contre la fracture numérique des agents	E	
		3.C.02	<b>Faire du DD un levier de développement stratégique pour le C.H.A.T.</b> <input checked="" type="checkbox"/> Faire nettoyer les véhicules auto-partagés par le CHAT <input checked="" type="checkbox"/> Faire nettoyer les gobelets Ecocup par le CHAT	E	2010
	3.C.03	<b>Lutter contre les exclusions en soutenant l'ADAPEI</b> <input checked="" type="checkbox"/> Accroître l'intervention de l'ADAPEI pour l'épluchage des légumes dans l'approvisionnement de la restauration scolaire	E		
	L'insertion et la solidarité	3.C.04	<b>Promouvoir le dispositif SOL</b> <input checked="" type="checkbox"/> Promouvoir le SOL dans les circuits courts <input checked="" type="checkbox"/> Promouvoir la carte SOL dans le dispositif A tire d'Aile <input checked="" type="checkbox"/> Accompagner le dispositif SOL sol engagement dans des activités d'entraide pour les familles <input checked="" type="checkbox"/> Distribuer des cartes SOL aux familles pilotes Familles Actives pour le Climat	E	
		3.C.05	<b>Elaborer un programme de lutte contre la précarité énergétique</b>	E	
		3.C.06	<input checked="" type="checkbox"/> Expérimenter sur le quartier de Palente/Orchamps : mobilisation des services existant <input checked="" type="checkbox"/> Développer la mobilité internationale des jeunes sur des chantiers internationaux <input checked="" type="checkbox"/> Développer le micro crédit pour des achats et projets durables	E	
	3.C.07	<b>Favoriser les projets en faveur du DD dans le cadre du CUCS</b> <input checked="" type="checkbox"/> Mettre en oeuvre un dialogue interculturel au travers des collections des musées			
	3.C.08	<b>Mener des actions de solidarité intergénérationnelle et de luttes contre l'isolement</b>			

Axe	Volet	N° action	Action (X Ville - <input checked="" type="checkbox"/> Grand Besançon/Ville)	Etat des lieux	Echéance	
3	L'insertion et la solidarité	3.C.09	<b>Renforcer la solidarité sur et au-delà du territoire</b> <input checked="" type="checkbox"/> Créer des lieux de rencontre et de convivialité pour répondre aux besoins quotidiens des habitants en complétant le maillage bisontin <input checked="" type="checkbox"/> Favoriser la mixité sociale et urbaine en organisant une offre d'habitat et un environnement diversifiés <input checked="" type="checkbox"/> Mieux valoriser les actions de solidarités de voisinage <input checked="" type="checkbox"/> Soutenir les initiatives en faveur de la création de jardins familiaux et partagés <input checked="" type="checkbox"/> Avoir recours à la labellisation CO <sub>2</sub> solidaire sur au moins un projet/an <input checked="" type="checkbox"/> Former à l'agro-écologie des paysans de Douroula au Burkina Fasso dans le cadre de la coopération décentralisée <input checked="" type="checkbox"/> Mettre en œuvre un programme sur l'assainissement dont un volet prévoit la récupération et la valorisation des eaux grises pour un usage agricole en Palestine dans le cadre de la coopération décentralisée	E E E NE NE	2012	
			3.C.10	<b>Promouvoir l'habitat partagé</b> <input checked="" type="checkbox"/> Soutenir la création d'un habitat coopératif à Besançon	E	
			3.D.01	<b>Favoriser un tourisme durable</b>		
			3.D.02	<b>Développer le tourisme participatif</b>		
			3.D.03	<b>Bâtir des pôles de compétitivité</b>		
			3.E.01	<b>Mobiliser les instances participatives</b> <input checked="" type="checkbox"/> Mobiliser plus largement les Conseils Consultatifs d'Habitants, le Conseil des Sages et le Conseil Bisontin des Jeunes pour agir en faveur du DD <input checked="" type="checkbox"/> Etablir l'évaluation de l'Agenda 21 en associant les instances de participation	E	2011
			3.E.02	<b>Mobiliser les habitants</b> <input checked="" type="checkbox"/> Elaborer un processus participatif des habitants en amont d'opérations d'aménagement dans le cadre de projets multipartenariaux <input checked="" type="checkbox"/> Mobiliser des familles pilotes pour mener et relayer des actions en faveur du DD	E E	
			3.E.03	<b>Mobiliser les communes</b>		
			3.E.04	<b>Mobiliser les partenaires</b>		2010

## Propositions

En conclusion, le Conseil Municipal est invité à :

- valider ce second programme d'actions de l'Agenda 21,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés à intervenir dans ce cadre,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter des aides auprès de l'ADEME, de la DREAL, de l'Union Européenne, de la Région Franche-Comté, du Département du Doubs et de tout autre partenaire susceptible de soutenir financièrement la mise en œuvre des actions de l'Agenda 21 et autoriser M. le Maire à signer les éventuelles conventions y afférent.

«**M. LE MAIRE** : On s'est tous beaucoup investi dans Agenda 21. D'ailleurs aujourd'hui une journée très intéressante était organisée dans ce cadre.

**M. Benoît CYPRIANI** : Il s'agit du deuxième programme, donc l'effet de nouveauté est un peu retombé. Je vous rappelle simplement l'objectif de ce programme d'actions qui est une mise en cohérence des politiques municipales avec le développement durable. Nous donnons une visibilité à des actions qui souvent se seraient montées sans cette procédure. Parfois certaines actions ont été suscitées par la concertation et elles ont non seulement une visibilité mais ont pris naissance grâce à cette initiative de ne pas alourdir ce programme d'actions. Des critères limitatifs ont été mis en œuvre pour éviter une accumulation d'actions inutiles. Cela a demandé aux services un gros travail qui n'est pas encore achevé parce qu'il y a une nécessité d'évaluation de ces actions, de fixer des critères de suivi. J'appelle le Maire et les plus hauts responsables de l'administration municipale à dynamiser les services pour que ce travail s'achève. Les services ont beaucoup de travail, on leur demande beaucoup de choses dans le cadre du Plan Climat et de l'Agenda 21 mais aussi dans d'autres démarches, donc ils aimeraient bien passer à autre chose parfois et pourtant ce travail-là est indispensable. La véritable nouveauté dans cet Agenda 21, qui apporte un vrai facteur de dynamisme, qu'on trouve un peu moins par ailleurs, c'est le fait que des partenaires extérieurs comme le Centre de Long Séjour Bellevaux, France Télécom, Intermed, l'IRTS, La Roue de Secours, les Invités au Festin, les Artisans du Monde aient amené leurs actions, cela ne figure pas dans ce document-là mais sera dans le document final. Ces actions vont s'agréger à cette démarche qui devrait s'amplifier d'un programme à l'autre.

**M. Philippe GONON** : Comme en commission, j'approuve bien entendu ce Plan Climat. Simplement je voudrais vous faire part de deux ou trois petites réflexions qui me sont venues à la lecture des documents présentés lors de la commission ou par une réflexion qui m'a été faite par certains de nos amis après la tenue de cette commission. Mes amis ont regretté qu'on n'ait pas chiffré le coût de ces actions. On avait une première expérience, on avait déjà une version n° 1, il aurait été bien d'y ajouter les chiffres. Pour le premier Agenda 21 on ne savait pas, donc effectivement c'était compliqué, pour le deuxième Agenda 21 on aurait pu mettre une forme de plan de financement ou de coût par opération, par grand chapitre d'opérations.

Quelques réflexions maintenant. La première concerne le plan de déneigement dont il est prévu de modifier les techniques utilisées. J'avais simplement fait part à Benoît CYPRIANI de mon inquiétude en ce sens que peut-être les nouvelles techniques soft ou alternatives risquaient de dégrader notre capacité à déneiger bien et rapidement, d'autant que les événements qui viennent d'arriver me font craindre un peu plus ces paniques générées par un aléa climatique violent.

Ma deuxième remarque concerne la tarification au poids. J'ai suivi à titre personnel une petite expérience, par des liens familiaux simplement, sans plus, dans une plus petite ville que Besançon, qui a, il y a deux ou trois ans, institué la tarification à la pesée. Et nous avons pu voir un certain nombre de désagréments se produire, du vol de poubelles à la mise à feu de poubelles, aux petits sacs qu'on balance dans la nature un peu partout. Aujourd'hui ils en sont à attaquer en justice la communauté de communes qui a mis en place cette procédure de pesée et donc je disais simplement en commission : avez-vous bien pensé à vérifier tous les risques de débordement d'une telle tarification d'autant que maintenant on a des expériences passées ?

Le dernier point concernait l'incitation à la construction de bâtiments à énergie positive. La France est seulement en train de passer au 1<sup>er</sup> janvier 2013, en plus, à la norme BBC qui est une norme importante pour le bâtiment français. Donc nous sommes en retard par rapport au domaine suisse ou au domaine allemand et je me demandais s'il n'était pas plus important de mettre l'accent avant tout sur les moyens de passer à cette nouvelle norme, la RT 2012, sur l'information et l'incitation à passer à cette norme plutôt qu'à passer à la norme énergie positive qui serait peut-être applicable en France à partir de 2013.

**Mme Catherine GELIN :** Je suis d'accord avec M. GONON en disant que cet Agenda 21 finalement est relativement contraint par des normes qui risquent bien d'évoluer, dont celle concernant les constructions des bâtiments. On parle déjà maintenant dans les documents officiels de bâtiment à énergie positive et plus de bâtiment basse consommation, donc ça mériterait d'être revu. D'autre part qu'en sera-t-il du patrimoine de la ville, quelles sont vos perspectives, comment allez-vous gérer ce patrimoine ? J'avais aussi une autre question concernant la participation à cette réflexion des conseils de quartiers parce qu'il me semble qu'il y a peu de séances ouvertes au public et ma question était celle-ci : ces conseils vont-ils bientôt s'ouvrir à l'ensemble des habitants de chaque quartier pour pouvoir améliorer tous les points qui se présentent sur cet Agenda 21 ? L'an dernier lorsque je suis venue à des réunions il faisait froid, c'est toujours les mêmes personnes qui sont venues et plutôt des personnes de proximité et sur les extérieurs il y avait peut-être moins de participants, donc je demande l'ouverture de ces conseils de quartiers sur ces réflexions.

**M. Benoît CYPRIANI :** Concernant le coût, le premier programme par définition, était à coût constant, donc il avait été plutôt considéré que toutes les actions devaient se faire avec les moyens des services et il n'y avait pas de ligne allouée à ce programme. Le programme actuel, grosso modo reste dans les mêmes cadrages, ce qui ne veut pas dire que les actions soient gratuites. Effectivement il faut voir si dans leurs tranches annuelles les services sont prêts à mettre les sommes nécessaires, donc ceci figurera dans le document de pilotage. On n'en dispose pas encore mais pour suivre l'Agenda 21 et pour bien vérifier que toutes les actions qui y sont inscrites vont s'effectuer, il y aura un comité de suivi et des documents seront disponibles à ce moment-là.

Concernant le déneigement, il faudrait plutôt poser la question à Nicole WEINMAN. Chacun des services dont s'occupe l'Adjointe a proposé des actions. Je ne peux pas vous répondre sur la façon dont ils vont gérer cette diminution de salage, je sais simplement qu'en utilisant de la saumure c'est la réponse qu'on vous avait donnée en commission, c'est-à-dire une solution saline, on améliore l'efficacité du salage tout en diminuant la concentration de sel nécessaire.

**M. LE MAIRE :** Les services me diront si je me trompe mais il y a un autre dispositif maintenant avec des nouvelles saleuses qui répartissent mieux le sel et en diminuent la quantité répandue sur les voies. Elles sont donc plus performantes, le sel est peut-être broyé plus finement et on a des résultats identiques avec les nouvelles saleuses. Je ne sais pas où nous en sommes dans notre programme de remplacement mais les saleuses d'aujourd'hui ne sont plus les saleuses d'hier et ne seront peut-être pas les saleuses de demain. Et il y a aussi ce que tu dis, la saumure qui est effectivement utilisée.

**M. Benoît CYPRIANI :** Je poursuis. Vous avez posé une question sur la tarification à la pesée, je vois qu'Eric ALAUZET a demandé la parole, je pense qu'il vous répondra lui-même. Sur les incitations à la construction positive, il y a deux questions, une de votre part et une de Mme JEANNIN. D'abord on parle toujours de RT 2012. C'est vrai que pour les constructions des particuliers cette norme sera applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013, en revanche pour les constructions tertiaires ce sera à partir du 28 octobre 2011. Vous voyez, on continue à parler de RT 2012. Donc le BBC va devenir la norme pour les constructions neuves, et si on veut être en avance il faudra inciter plutôt à des constructions à énergie positive qui deviendront obligatoires selon le Grenelle de l'Environnement mais là on attend encore les textes, à l'horizon 2020. A ce moment-là les bâtiments à énergie positive deviendront la règle et si on veut anticiper, il faudrait commencer d'ici peu. Mais le problème se pose sur la rénovation, vous avez tout à fait raison et vous êtes payé pour le savoir en plus, on ne peut pas parler d'énergie positive bien sûr sur les éléments de rénovation. Donc les incitations passeront plutôt par toutes les subventions qui sont données au niveau du Plan Local d'Habitat par l'Agglomération qui le gère. La Ville conduit un travail sur ce point avec le Plan



Climat, le volet énergie de l'Agenda 21, qui n'est pas encore complètement abouti. Je vous rappelle que l'Agenda 21 contient le Plan Climat qui est en cours d'élaboration et qui fera intervenir lui aussi des partenaires extérieurs pour mériter son T de Territorial puisqu'on parle de Plan Climat Energie Territorial. Donc l'incitation à la construction ou à la réhabilitation sera traitée dans ce cadre-là et je pense que cela le sera plutôt au niveau de l'Agglomération. Nous pourrions faire un travail au niveau des copropriétés, on a déjà commencé à le faire, mais dans le secteur privé on est dans l'incitation et sur des opérations qui seront nécessairement coûteuses et que la collectivité pourra difficilement prendre en charge même en partie, sauf peut-être sur quelques opérations phare ou opérations pilote.

Concernant le patrimoine, comment ferons-nous ? Ce sera inclus dans le Plan Climat et effectivement il faudra faire avec nos moyens financiers tout en sachant que tout doit être réhabilité pour l'horizon 2020.

Pour les CCH, je laisserai l'Adjoint répondre à la question posée.

**M. Eric ALAUZET :** Il se trouve que j'ai une vision assez précise des effets pervers éventuels de la redevance incitative notamment au poids puisque dans le cadre de la préparation de la loi Grenelle 2 j'ai été auditionné par deux inspecteurs des finances qui ont fait le tour de France, à l'époque 30 collectivités avaient mis en place cette redevance incitative, pour préparer la loi Grenelle 2. Et de leur avis, les choses sont assez claires, un certain nombre de comportements peu recommandables se produisent. Cela peut aller effectivement du dépôt dans la poubelle du voisin, du dépôt à la poubelle d'autoroute en passant, du brûlage dans la cheminée, etc. Mais ces comportements rentrent très vite dans l'ordre dans une échelle de temps qui va de 6 mois à 9 mois, parce que vous imaginez bien quand même que s'il faut sortir le soir à la tombée de la nuit avec une cagoule pour aller mettre ses déchets, ça va une fois, ça va deux fois, cela peut devenir vite assez pénible pour pas, au fond, gagner grand-chose. Cela existe et existera toujours, d'ailleurs cela existe déjà, on a des déchetteries et pourtant on retrouve des déchets dans la nature. On a déjà la redevance incitative à Besançon, je vous le signale quand même depuis 1999 -n'est-ce pas Martine- et on n'a pas constaté de débordements avec celle-ci. Donc ce sont des phénomènes qui existent, qui existeront sans doute, qui rentreront très vite dans l'ordre. Il faut surtout, sur cette question-là, qu'on n'oublie pas les enjeux autour de la prévention, du meilleur tri, de la réduction de la quantité de déchets, la maîtrise des coûts, tout ça sera favorisé par la redevance incitative. En ce moment au niveau de la quantité de déchets on est au milieu du gué. On est entre un four et deux fours, qu'est-ce qu'on fait ? On laisse aller au fil de l'eau et on va se retrouver demain avec 10 ou 15 000 tonnes qu'il faudra exporter, ou construire un nouveau four ce qui nous coûterait très cher. Si on fait cet effort avec ce levier redevance incitative en y ajoutant le compostage, etc. on va arriver à la taille nominale du four restant qu'on a encore pour quelques années et je crois que financièrement on s'y retrouve et les habitants aussi. Mais mettons tous la main à l'ouvrage, je crois qu'on y a vraiment tous intérêt.

**M. Didier GENDRAUD :** Sur ce dossier Agenda 21, les Conseils Consultatifs d'Habitants sont associés et peuvent s'emparer ou non, c'est leur choix, de cette problématique. Voilà une première réponse. Pour le reste je vais répéter des choses que j'ai déjà dites : je rappelle que les CCH tiennent un forum de quartier chaque année, ouvert à tous les habitants de leur quartier, sous différentes formes. Il y en a déjà eu de mis en place, il y en a qui vont être organisés au mois de janvier. Je rappelle aussi que les commissions des Conseils Consultatifs d'Habitants sont ouvertes aux habitants du quartier alors effectivement si une commission se met en place dans un quartier sur l'Agenda 21, à ma connaissance il y en a qui incluent la problématique d'Agenda 21 mais pas spécifiquement sur cette problématique-là, les habitants peuvent tout à fait y être associés mais ce que je vous dis ce n'est pas un scoop, c'est ce qu'on a voté au Conseil Municipal il y a déjà quelque temps.

**Mme Catherine GELIN :** Pour les conseils de quartier je sais bien que les Conseillers qui habitent dans les quartiers ne sont pas habilités à venir participer, en tout cas pour une discussion qui serait d'ordre politique et polémique éventuellement. En revanche je ne pense pas avoir vu beaucoup de forums se réunir dans tous les quartiers, c'est le premier point. D'autre part par rapport au tri des déchets ou par rapport à la fabrication, à la conception des matériaux jusqu'à leur recyclage, je pense qu'il est important d'avoir une réflexion sur l'éco-conception et la manière dont ceux-ci sont conçus puis transportés puis détruits. Je pense que c'est une filière d'entreprise nouvelle qui pourrait être créée et on pourrait peut-être

avoir quelques pistes, essayer de regarder ce qui se fait actuellement pour obtenir finalement un développement vraiment écologique par rapport aux comportements et aller dans le sens du recyclage des produits. Donc je pense qu'on pourrait retrouver vraisemblablement des filières intéressantes pour les secondes vies des produits aussi. Là on pourrait peut-être aller un petit peu plus loin, se renseigner sur ce qui se fait, moi j'avais cette idée-là.

**M. Jean-Sébastien LEUBA :** Je voudrais me permettre d'intervenir sur les CCH puisqu'évidemment la Ville de Besançon s'est engagée dans ce programme de démocratie participative. Quand on parle de démocratie participative, on veut aller jusqu'au bout, cela signifie qu'aujourd'hui on donne le pouvoir donc aux membres des CCH de s'organiser comme ils le souhaitent. Et je pense que c'est ce qu'a voulu Didier GENDRAUD, donc c'est bien aux CCH d'organiser les forums et la Ville de Besançon les accompagne à chaque fois, à chaque moment. Il n'y a aucune intention de notre part de ne pas faire de forum au sein de la Ville de Besançon. Concernant l'Agenda 21, je tiens quand même aussi à dire qu'on a organisé énormément de réunions sur cet Agenda 21 au sein des CCH en les regroupant et les habitants de Besançon et de l'Agglomération ont été invités à plusieurs réunions et il ne faut pas hésiter à participer à ces réunions. Donc véritablement sur ce programme, je pense qu'on est allé très loin sur la démocratie participative, que ce soit vis-à-vis des citoyens, comme nous le conseille l'Agenda 21 à travers ses différents volets, mais aussi à l'intérieur des CCH.

**M. Philippe GONON :** Juste dans la suite de ce que vient de dire M. LEUBA, je vous suggère de veiller à ce que disent et ce qu'écrivent ces différents conseils consultatifs. J'ai sous les yeux -c'est sous forme de boutade que je vais le dire mais cela montre les risques de débordement- la contribution du Conseil de Développement Participatif. Je l'ai lue attentivement et j'ai lu la page 4 qui parle de la nécessité de s'adapter à un certain nombre de risques. Pour Besançon on cite les risques épidémiologiques et dans ces risques-là on lit : le paludisme et le chikungunya. Moi je veux bien mais je vous suggère quand même de relire avant de diffuser ce genre de document, avant de faire paniquer la population bisontine.

**M. LE MAIRE :** Cela dit, le paludisme, il y en a autour de Roissy, il n'y en a pas que dans les pays chauds et vous pouvez ramener dans vos valises un moustique. Mais c'est sûr qu'on risque plus ici d'attraper la grippe que le paludisme !».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime (1 abstention) de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 16 décembre 2010.*